

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lambert-Noël Matha et Sylvia Bongo Ondimba assignés à résidence

G.R.M
Libreville/Gabon

L'ETAU se resserre autour de Sylvia Bongo Ondimba et Lambert Noël Matha. Hier, après avoir auditionnés chacun à son tour, le juge d'instruction a délivré à l'encontre de l'épouse d'Ali Bongo Ondimba et de l'ancien ministre d'État à l'Intérieur deux ordonnances qui les assignent désormais à résidence, selon des sources concordantes. L'ex-première dame a été entendue et inculpée pour trois faits : blanchiment de capitaux, faux, usage de faux et usurpation de qualité. Sylvia Bongo Ondimba aurait régulièrement engagé le Gabon dans plusieurs dossiers en faisant usage d'un faux cachet fabriqué au Maroc et ayant déjà la signature du chef d'État déchu. Concernant l'ancien membre du gouvernement, il s'agirait d'une affaire en lien avec la société

Averda. Laquelle avait passé un contrat avec l'État gabonais pour le ramassage des ordures ménagères dans la commune de Libreville.

Selon nos sources, beaucoup d'argent a circulé dans le cadre de ce contrat qui était géré directement par le ministère de l'Intérieur. Et Lambert-Noël Matha aurait été abondamment cité par d'autres mis en cause, parmi les personnes ayant perçu indûment des sommes d'argent dans cette affaire.

Pis, le Gabon avait unilatéralement mis fin à ce contrat pour, disait-on, mauvaise exécution du cahier des charges par l'entreprise. Lésée, celle-ci a saisi la justice internationale pour demander réparation.

Au niveau national, l'enquête ouverte à cet effet aurait donc mis en exergue l'implication de l'ancien membre du gouvernement. Plusieurs personnes sont déjà inculpées dans le cadre de ce dossier, notamment Oléka Minko qui



Photo: DR



est en liberté provisoire, et sieur Madoungou qui est derrière les barreaux depuis quasiment un an.

Lambert-Noël Matha a

finalement été inculpé hier des faits de complicité de détournement des fonds publics, concussion, corruption passive et blanchiment de capitaux.

Comme pour Sylvia Bongo Ondimba, son inculpation par le magistrat instructeur ferait suite aux réquisitions du Ministère public.

Bitam : quatre trafiquants de stupéfiants écroués à Oyem

SSB
Bitam/Gabon

LES éléments de la brigade de gendarmerie de Bitam, le chef-lieu du département du Ntem, viennent de mettre la main sur un réseau de trafiquants de drogue présumés actifs dans la localité des Trois-Frontières. Il s'agit des nommés Moussa Baba, Bouyouita Rahandi, Ousmane Hamadou et Moustapha Oumarou. Les quatre mis en cause ont été déferés le 22 septembre devant le parquet de la République près le tribunal de première instance d'Oyem. Après leur audition, le magistrat instructeur les a fait écrouer au Peloton.

Selon une source militaire proche du dossier, c'est au cours d'un contrôle de routine que les pandores sont tombés sur les trafiquants présumés. La fouille du véhicule à bord duquel ils se trouvaient a non seulement permis de découvrir un stock de chanvre indien, mais aussi des comprimés de



Photo: SSB

Les trafiquants présumés étaient sur le point de rallier Oyem pour d'autres transactions.

Tramadol (les fameux kobolos) d'une valeur marchande estimée à près d'un million de francs. " Les dealers avaient déjà alimenté leurs circuits de distribution à Bitam. Ils tentaient maintenant de rallier Oyem pour la suite de leurs transactions ", indique-t-on du côté de la direction des investigations.

Lors des auditions, les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont découvert que ces produits prohibés étaient exclusivement destinés aux seules villes de Bitam et Oyem. En plus de ce que le cerveau de ce réseau ayant des ramifications au

Cameroun (Kye-Ossi) n'est autre que Moussa Baba. C'est d'ailleurs de la bouche de ce dernier que les enquêteurs ont appris que ces dealers d'origine camerounaise opéraient au Gabon depuis plusieurs années. C'est donc pour prévenir de manière efficace et efficiente les crimes et autres délits commis notamment par les élèves après avoir consommé ces stupéfiants que la gendarmerie de Bitam a décidé de se montrer active en ces temps de rentrée scolaire. Une période très souvent mise à profit par les trafiquants pour rentabiliser le commerce des kobolos, entre autres.

Le clin d'œil de *lybek*

